



BASSINS

Extrait du procès-verbal de la séance de municipalité du 7 juin 2016 à 6h00

- Prend acte du boucllement des impôts personnes physiques et morales ;
- Prend acte des assemblées générales Télé Dôle SA, Sapjv et Nyon-St-Cergue-Morez;
- Prend acte du courrier du service des communes et du logement au sujet du rendement des impôts valables pour le décompte des péréquations 2015 ;
- Prend acte de la visite des alpages par la Préfecture en date du 23 août 2016 ;
- Décide d'accepter un devis pour la réparation d'un chauffe-eau au Camping du Jubillet.

Séance levée à 8h.00

La municipalité